



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 09 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 09 septembre 2019 à 20 heure 00.

Ordre du jour

Séance publique

Urbanisme - Environnement - Logement

1. *CM - 2019 - 637 - Contrat rivière LESSE - Programme actions 2019-2022*

Technique

2. *SC - 261 - Vente ancien treuil travaux forestiers*
3. *PP - 815 - Remplacement de l'éclairage public par des luminaires LED - Convention cadre pour les travaux de remplacement des sources lumineuses*
4. *PP - 815 - Charte « éclairage public » proposée par ORES ASSETS pour les interventions d'entretien - Approbation*

Personnel

5. *VG-311 Personnel communal - Constitution d'une réserve de recrutement pour l'accueil extrascolaire et l'entretien de bâtiments - Fixation des conditions de recrutement pour un agent contractuel APE E2 ou D1, composition de la commission de sélection et descriptions de fonctions*
6. *VG-311 Personnel communal - Constitution d'une réserve de recrutement pour l'accueil extrascolaire et l'animation d'adolescents (PCS) - Fixation des conditions de recrutement pour un agent contractuel APE D4, composition de la commission de sélection et descriptions de fonctions*

Population / Etat-Civil

7. *LM - 510 - 2019 - changement de prénom - nouveau règlement redevance - Proposition*

Communication - Autorisations

8. *MR-485 ASBL "Territoires de Mémoire" - Convention de partenariat.*
9. *MR-172 Groupe Politique "Vivresemble" - Interpellation concernant la circulation rue du Centenaire et rue du Tchênet*

Intercommunales-Associations-Fabriques

10. *MR- 900 - Correction de la délibération du conseil communal du 03.12.2018 ASBL et para-communales - Rectification appellation.*

Patrimoine

11. *SC - 506.14 - Demande d'échange de parcelles entre Monsieur Rossion et la Commune de Tellin*

Accueil Extrascolaire

12. *VF- 624.2 Règlement d'ordre intérieur AES 2019-2020*

Plan de Cohésion Sociale

13. *ID - 624 - PCS - Ateliers Rock - Conventions de partenariat (MCFA) et Animateur musical*

14. *ID - 624 - PCS - Ateliers Rock - Participation financière - Règlement Redevance*

Recettes

15. *CV - 830 AQUAWAL - Convention de service - Approbation*

16. *CV - 830 - Distribution d'eau - Avis du comité de contrôle de l'eau.*

Séance à huis clos

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.



La Directrice générale



DEGEYE Y.



Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous pris auprès de Patrick Brilot 084/37.42.89 pour les mardi 03 et mercredi 04 septembre 2019.